3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	4 000			4 000
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	340 987			340 987
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	344 987			344 987
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				93 172
	Autres produits (1) (11)	FQ				1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				438 161
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				4 000
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				121 530
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				2 374
	Salaires et traitements*	FY				126 671
	Charges sociales (10)	FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)	GA				1 108
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				148 664
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				2 610
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				406 958
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				31 203
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				505 746
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				93 861
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				599 607
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				24 781
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				24 781
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				574 825
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				606 029

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	744
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	76 623
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	77 367
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(77 367)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 037 769
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	509 108
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	528 661

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	93 668
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	8 725
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	31 704
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	35	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	29 400	
Autres charges	47 223	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

NANI FINANCIERE

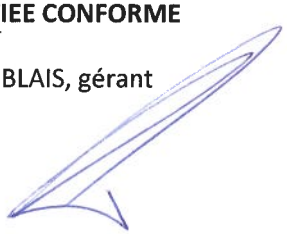
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 587 400 Euros
Siège social 2, rue du Panier Vert
86280 SAINT BENOIT
538 805 334 RCS POITIERS

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Monsieur Stéphane BLAIS, gérant



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL NANI FINANCIERE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 rue du Panier Vert 86280 SAINT-BENOIT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 8 8 0 5 3 3 4 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT 65 806	AU	1 108	64 698
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU 3 469 396	CV	2 350	3 467 046
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD 5 050	BE		5 050
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH 4 500	BI		4 500
		TOTAL (II)	BJ 3 544 753	BK	3 458	3 541 294
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 105 917	BY		105 917
		Autres créances (3)	BZ 3 285 162	CA	555 431	2 729 731
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF 30 150	CG		30 150
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH 4 659	CI		4 659
		TOTAL (III)	CJ 3 425 889	CK	555 431	2 870 458
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 6 970 642	1A	558 889	6 411 753

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 587 400)	DA	1 587 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	158 740
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 726 161
	Report à nouveau	DH	(50 000)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	528 661
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 950 962
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 047 484
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	369 707
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 452
	Dettes fiscales et sociales	DY	33 146
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 460 790
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 411 753

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	706 633
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

NANI FINANCIERE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 587 400 Euros
Siège social 2, rue du Panier Vert
86280 SAINT BENOIT
538 805 334 RCS POITIERS

ATTESTATION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 28 JUIN 2024

L'associé unique **CONSTATE** l'existence d'un bénéfice de 528 661,36 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

ET DECIDE de l'affecter comme suit :

➢ Bénéfice de l'exercice		528 661,36 €
➢ A titre de dividendes Soit 9,76 euros environ par part sociale	155 000,00 €	
➢ Au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 3 099 822,72 €	373 661,36 €	
TOTAL	**528 661,36 €**	**528 661,36 €**

Compte tenu du fait que par décision de l'associé unique en date du 22 décembre 2023, il a été versé sur le dividende global de 155 000 euros un acompte de 50 000 euros correspondant à un dividende par part de 3,15 euros environ, il reste à verser à l'associé unique un solde de 105 000 euros, correspondant à un dividende par part de 6,61 euros environ.

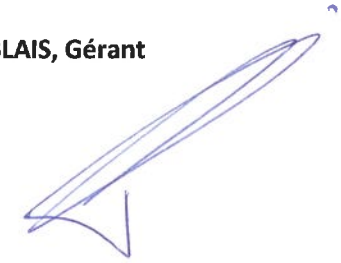
Conformément à la loi, l'associé unique **PREND ACTE** que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et le montant des dividendes éligibles à l'abattement prévu au paragraphe 3.2° de l'article 158 du Code Général des Impôts correspondant, ont été (en euros) les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (par part)	Montant des dividendes distribués éligibles à l'abattement (globalement)	Montant des dividendes distribués non éligibles à l'abattement (globalement)
31 décembre 2022	6,30	100 000	

31 décembre 2021	3,15	50 000	-
31 décembre 2020	6,30	100 000	-

Fait à SAINT BENOIT
Le 28 juin 2024

Monsieur Stéphane BLAIS, Gérant



5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	KZ	LA 55 306
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 10 500	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN 10 500	LO	LP 55 306
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U 3 480 847	8V	8W 20 050
	Autres titres immobilisés		1P 5 050	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T 4 500	1U	1V
		TOTAL IV	LQ 3 490 397	LR	LS 20 050
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 3 500 897	ØH	ØJ 75 356

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions — par virement de poste à poste (1)	Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 55 306	MR 55 306
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 10 500	MU 10 500
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH 65 806	NI 65 806
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX 31 501	ØY 3 469 396	ØZ 3 469 396
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 5 050	2D 5 050
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 4 500	2G 4 500
		TOTAL IV	I3	NJ 31 501	NK 3 478 946	2H 3 478 946
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK 31 501	ØL 3 544 753	ØM 3 544 753

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2024
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL NANI FINANCIERE

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	1 108	QJ		QK	1 108
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV	1 108	QW		QX	1 108
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP	1 108	ØQ		ØR	1 108

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor–porelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NANI FINANCIERE

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U	2 350	9V		9W		9X	2 350	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	468 235	6Y	148 664	6Z	61 468	7A	555 431	
	TOTAL III	7B	470 585	TY	148 664	TZ	61 468	UA	557 781	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	470 585	UB	148 664	UC	61 468	UD	557 781	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	148 664	UF	61 468			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

AUDEX
ATLANTIQUE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

NANI FINANCIERE

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 1 587 400 €

2 rue du Panier Vert

86280 SAINT- BENOIT

Exercice clos le 31/12/2023

AUDEX ATLANTIQUE : EXPERTISE COMPTABLE / AUDIT-CONSEIL

3 rue Guglielmo Marconi, 44800 Saint-Herblain ▪ T +33 (0)2 51 11 08 65

contact@audex-atlantique.fr ▪ www.audex-atlantique.fr

SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 50000 € ▪ RCS 514 894 930 à Nantes ▪ TVA intracommunautaire : FR 57514894930 ▪
Inscrite à l'ordre des experts comptables des Pays-de-Loire et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes Ouest Atlantique

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

NANI FINANCIERE
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé Unique,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **NANI FINANCIERE,** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » sont pertinents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 13 juin 2024

Pour AUDEX Atlantique

Benoît QUINTIN de KERCADIO
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	65 807	1 108	64 698	10 500
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 469 396	2 350	3 467 046	3 478 497
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 050		5 050	5 050
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 500		4 500	4 500
	3 544 753	**3 458**	**3 541 295**	**3 498 547**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				**157**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	105 917		105 917	161 127
Autres créances	3 285 163	555 431	2 729 732	2 444 935
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	30 151		30 151	97 861
Charges constatés d'avance (3)	4 659		4 659	
	3 425 890	**555 431**	**2 870 459**	**2 704 080**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 970 643**	**558 890**	**6 411 753**	**6 202 627**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 587 400	1 587 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	158 740	156 679
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 726 161	2 064 670
Report à nouveau	-50 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**528 661**	**763 553**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	4 950 963	**4 572 301**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 047 484	1 347 148
Emprunts et dettes diverses (3)	369 707	175 662
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 453	9 908
Dettes fiscales et sociales	33 146	56 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		40 661
Produits constatés d'avance (1)		
	1 460 791	**1 630 326**
Ecarts de convertion passif		
TOTAL GENERAL	**6 411 753**	**6 202 627**
(1) Dont à plus d'un an (a)	754 157	1 630 326
(1) Dont à moins d'un an (a)	706 634	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	4 000	5 146
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	340 988	350 581
Chiffre d'affaires net	**344 988**	**355 727**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	93 172	5 012
Autres produits	2	1
	438 162	**360 740**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	4 000	5 085
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	121 530	112 065
Impôts, taxes et versements assimilés	2 375	1 144
Salaires et traitements	126 671	155 252
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 108	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	148 664	101 991
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 610	8 350
	406 959	**383 886**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**31 203**	**-23 146**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participation (3)	505 746	621 222
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	93 862	27 054
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
	599 608	**648 277**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	24 782	23 768
Différences négatives de change		

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	24 782	**23 768**
RESULTAT FINANCIER	**574 826**	**624 509**
RESULTAT COURANT avant impôts	**606 029**	**601 363**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 459
Sur opérations en capital		201 821
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
		203 280
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	745	70
Sur opérations en capital	76 623	41 020
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	77 368	**41 090**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-77 368**	**162 190**
Participations des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**528 661**	**763 553**
(a) Ycompris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	93 668	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 725	

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 411 753 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 528 661 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/03/2024.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Règles et méthodes comptables

d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		55 307		55 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 500			10 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**10 500**	**55 307**		**65 807**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 480 847	20 050	31 501	3 469 396
- Autres titres immobilisés	5 050			5 050
- Prêts et autres immobilisations financières	4 500			4 500
Immobilisations financières	**3 490 397**	**20 050**	**31 501**	**3 478 946**
ACTIF IMMOBILISE	**3 500 897**	**75 357**	**31 501**	**3 544 753**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		55 307	20 050	75 357
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**55 307**	**20 050**	**75 357**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			31 501	31 501
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**31 501**	**31 501**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS L'INOPINEE 86280 SAINT-BENOIT	1 000	248 384	100,00	80 073
SAS NIORT STADE 79000 NIORT	1 000	-167 309	76,00	-41 435
SAS CHAUVIGNY 86300 CHAUVIGNY	1 000	55 461	100,00	4 815
SAS REZE 44400 REZE	1 000	-157 403	80,00	-5 089
SARL MBC GESTION 86280 ST BENOIT	1 000	162 355	100,00	36 599
SAS JAY 16100 CHATEAUBERNARD	1 000	105 934	80,00	77 833
SASU OSB 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	1 000	115 492	100,00	89 469
SAS PARTHENAY 79200 PARTHENAY	1 000	93 807	95,00	44 458
SAS COME BACK 37600 LOCHES	1 000	192 237	80,00	120 113
SAS LA MIMINE 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE	50 000	226 426	80,00	130 146
SARL GARRIGLIANO 44100 NANTES	20 000	-775 785	80,00	124 142
SAS MOLTES 86000 POITIERS	10 000	34 645	100,00	23 797
SARL SAINT NAZAIRE 44600 SAINT NAZAIRE	1 000	-332 864	80,00	-55 925
SCI PESBRU 44100 NANTES	1 000	-30 583	70,00	34 790
SAS SAUJON 17600 SAUJON	1 000	72 011	76,00	36 762
SAS CHATELLERAULT 86100 CHATELLERAULT	1 000	86	80,00	-35 253
SAS OLONNE 85340 LES SABLES-D'OLONNE	1 000	-250 881	76,00	-79 536
SAS MAKAR 56000 VANNES	10 000	51 724	100,00	-2 839
SAS LA BEAUJOIRE 44300 NANTES	10 000	-173 947	80,00	-169 062
SAS ESTOY 79700 MAULEON	1 000	24 212	80,00	1 018
SAS WHITE 36300 LE BLANC	1 000	34 671	80,00	20 216
SAS JUMPER 86500 MONTMORILLON	1 000	-209 058	76,00	-48 889
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI ARR 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-3 122	10,00	23 363
SCI NANI 86000 POITIERS	1 000	-59 472	10,00	-24 330
SCI GL 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-395 171	45,00	-129 278
SCI CHAUVIGNY 86280 SAINT-BENOIT	28 210	81 428	10,00	12 912
SCI EMMA 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-68 234	10,00	-9 225
SCI MBC 86280 SAINT-BENOIT	1 000	4 188	10,00	19 976
SCI BLG 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-72 471	10,00	-5 695
SCI BG 86280 SAINT-BENOIT	1 000	7 067	10,00	7 693
SARL BIOLAND 86000 POITIERS	1 000	-373 454	30,00	14 159
SARL HAVE 79000 NIORT	1 000	-86 796	50,00	2 738
SCI SOLFERINO 86170 NEUVILLE DE POITOU	100	-100	10,00	
SCI MARIE 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR	1 000	33 750	10,00	15 032
SCI MONTMORILLON 86280 SAINT-BENOIT	1 000	27 185	10,00	12 867
SCI LA BEAUJOIRE 86280 SAINT-BENOIT	1 000	-37 693	10,00	20 624
SCI ABLIS 79200 PARTHENAY	1 000	67 698	10,00	42 511
SCI BLACK 86170 NEUVILLE DE POITOU	1 000	44 036	10,00	8 389

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		1 108		1 108
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		**1 108**		**1 108**
ACTIF IMMOBILISE		**1 108**		**1 108**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 400 239 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 500		4 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	105 917	105 917	
Autres	3 285 163	3 285 163	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 659	4 659	
Total	**3 400 239**	**3 395 739**	**4 500**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	105 917
Total	**105 917**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 587 400,00 EURO décomposé en 15 874 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 874	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 874	100,00

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 460 791 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 047 484	293 328	754 157	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 453	10 453		
Dettes fiscales et sociales	18 146	18 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	384 707	384 707		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 460 791**	**706 634**	**754 157**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	333 505			
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	1 860
INTERETS COURUS	2 035
ETAT - CHARGES A PAYER	1 089
Total	**4 984**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 659		
Total	**4 659**		

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Garantie donnée par l'Etat sur le PGE au profit de la Caisse d'Epargne à hauteur de 90%	*176 464*
Avals et cautions	176 464
Autres engagements reçus	
Total	**176 464**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes